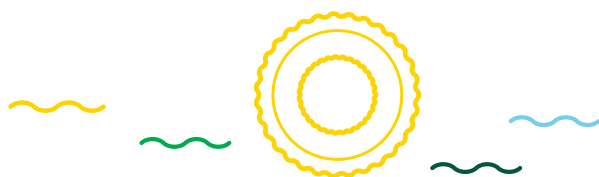


Quand l'association devient Synergie



La complémentarité d'une molécule pénétrante associée aux atouts du cuivre

Plus de sécurité grâce à son action préventive et stoppante

Une solution pour faciliter votre travail :

- ✓ Une formulation de cuivre élaborée pour une efficacité élevée à faible dose
- ✓ Un profil réglementaire favorable non CMR
- ✓ Une sécurité renforcée et un outil d'alternance grâce à l'absence de résistance connue à ce jour
- ✓ Une persistance d'action accrue et une meilleure résistance au lessivage grâce à son action pénétrante

Pour exprimer tout son potentiel, la Zoxamide a besoin d'un bon partenaire.

Zoxamide

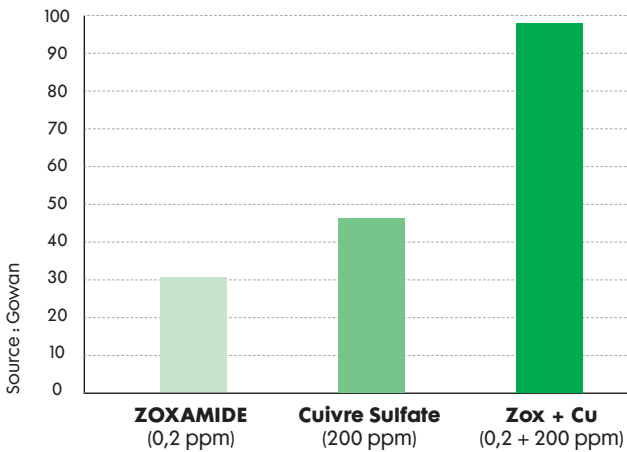
- ✓ Molécule unisite et synergiste
- ✓ Ciro-pénétrante : résiste à 80 mm de pluie
- ✓ Action préventive et stoppante
- ✓ Aucune résistance connue à ce jour



Cuivre Brochantite

- ✓ La partie « noble » du sulfate de cuivre
- ✓ Molécule multi-site
- ✓ Excellente couverture du végétal
- ✓ Qualité de formulation : résiste à 50 mm de pluie
- ✓ Nombreuses actions secondaires du Cuivre

Comparaison efficacité mildiou : Synergie de l'association des deux molécules.



Numéro d'AMM : 2090132

Composition : zoxamide 40 g/L, cuivre TBCS NUFARM 100% Brochantite 266,6 g/L

Formulation : Suspension concentrée SC

Mode d'action : Contact + Ciro pénétrant pour une action préventive de 10 à 12 jours

Usages et Doses : Mildiou de la Vigne, 2,8 L/ha, Mildiou de la tomate (de bouche et industrielle de plein champ), 2,8 L/ha

Classement :

ATTENTION - H302 : Nocif en cas d'ingestion.
H319 : Provoque une sévère irritation des yeux.
H410 : Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme

DAR : Vigne : 28 jours, Tomate de bouche : 3 jours, Tomate industrielle : 10 jours

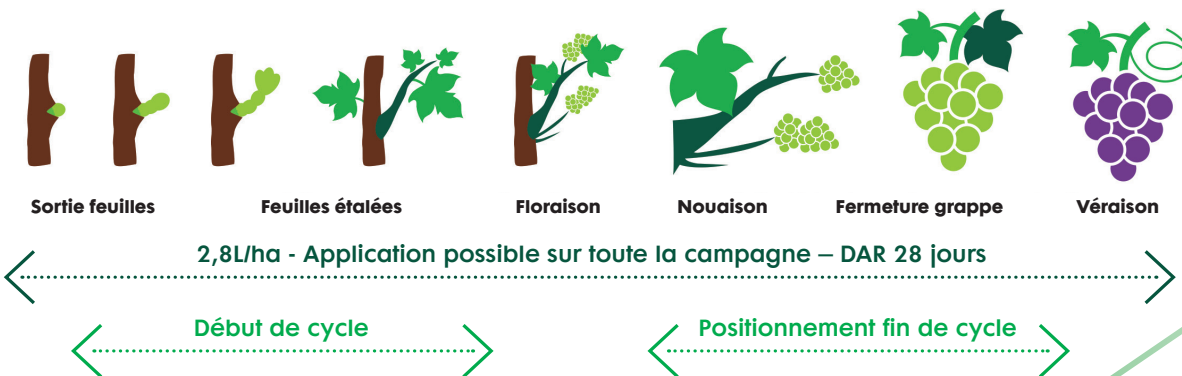
ZNT : 20 mètres

DRE : 24 heures

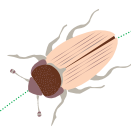
Conditionnement : 3 L, 10 L

2 applications maximum par campagne, attention ne pas appliquer à moins de 8 jours d'intervalle

Une solution efficace à positionner aussi bien en début qu'en fin de cycle :



Application possible sur toute la campagne à 10-12 jours d'intervalle (8-10 jours en cas très forte pression ou croissance de la vigne)
Ne pas dépasser 3 traitements par an à base de zoxamide pour une bonne gestion des modes d'action.



Nufarm
Grow a better tomorrow

PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION. AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ÉTIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.

**ATTENTION****H302 - Nocif en cas d'ingestion.****H319 - Provoque une sévère irritation des yeux.****H410 - Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.**

P273 : Éviter le rejet dans l'environnement.

P280 : Porter des gants de protection, des vêtements de protection, un équipement de protection des yeux.

P305+P351+P338 : EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P337+P313 : Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.

P391: Recueillir le produit répandu.

P501: Éliminer le contenu et le récipient dans un centre de collecte de déchets dangereux ou spéciaux, conformément à la réglementation nationale.

Délai de réentrée: 24 heures

SPE1: Pour protéger les organismes du sol, ne pas appliquer ce produit ou tout autre produit contenant du cuivre à dose annuelle totale supérieure à 4 kg Cu/ha.

SPE3: Pour protéger les organismes aquatiques respecter une zone non traitée de 20 mètres par rapport aux points d'eau comportant un dispositif végétalisé permanent d'une largeur de 20 mètres, pour les usages tomates.

SPE3: Pour protéger les organismes aquatiques, respecter une zone non traitée de 20 mètres par rapport aux points d'eau pour l'usage vigne.

EUH208 - Contient zoxamide et du 1,2-Benzisothiazol-3(2H)-one. Peut produire une réaction allergique.

EUH401 - Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.

Détenteur de l'AMM Nufarm SAS - Distributeur de produits phytopharmaceutiques pour utilisateurs professionnels. Numéro d'agrément IF00008 Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement, conformément aux principes de la protection intégrée, consultez <http://agriculture.gouv.fr/ecophyto> - Pour les usages autorisés, doses, conditions et restrictions d'emploi se référer à l'étiquette du produit et / ou www.phytodata.com.
Annule et remplace toutes versions précédentes. Octobre 2019

Nufarm s.a.s28, boulevard Camélinat - 92230 Gennevilliers - FRANCE
Tél. 01 40 85 50 50 / Fax 01 47 92 25 45**www.nufarm.fr**
Grow a better tomorrow